

Novembre / Décembre 2018

Bimestriel N° 207

Av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Bureau de dépôt : 1200 Bruxelles 20 – P 401001 – Ne paraît pas en juillet ni en août.

Ed. resp.: G. Ralet, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Élections Communales—Les Résultats

Dimanche 14 octobre, les Belges de plus de 18 ans se sont rendus aux urnes pour choisir leurs représentants communaux pour une durée de 6 ans. À Woluwe-Saint-Lambert, le scrutin s'est déroulé sans incident et a rassemblé 26 415 votants soit 85,9% des votants (belge et étrangers inscrits). On notera que le pourcentage de votant reste stable par rapport à 2012 (85,0%). Malheureusement, le pourcentage de votes blancs a augmenté pour passer de 3,52% en 2012 à 4,93%.

En ce qui concerne les résultats, 5 listes étaient présentées : DEMOS; ECOLO-GROEN; Liste du Bourgmestre; MR+; PS-sp.a et WolHu. Et sans surprise, par rapport aux sondages, c'est la Liste du Bourgmestre qui arrive en tête avec une majorité absolue frôlant les 60 % de voix et une progression de +3,66% par rapport à 2012.

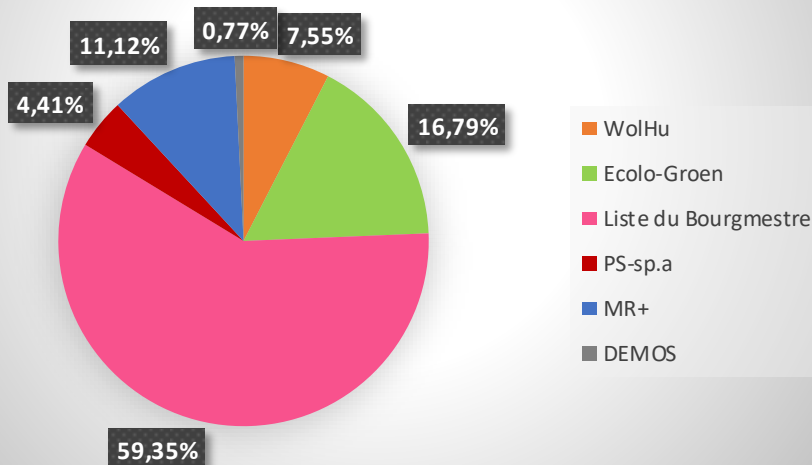
L'autre «gagnant» de ce scrutin est Ecolo-Groen avec 16,79% et une progression de 5,9% par rapport à 2012.

Le MR+, PS-sp.a et WolHu enregistrent des pertes de voix par rapport à 2012 si on les compare respectivement au MR, PS et CDH.

Listes	%	Nbr de votes	Nbr de sièges
WolHu	7,55%	1897	2
Ecolo-Groen	16,79%	4217	6
Liste du Bourgmestre	59,35%	14905	25
PS-sp.a	4,41%	1107	0
MR+	11,12%	2793	4
DEMOS	0,77%	193	0

Résultat élections communales 2018

Woluwe-Saint-Lambert



Du côté de DEMOS, liste citoyenne de deux représentants prônant la participation citoyenne, le pari n'est malheureusement pas gagné. La liste n'ayant pas récolté assez de voix pour obtenir un siège. On notera également la disparition du PS-sp.a au conseil communal qui perd son unique siège.

Un autre élément à prendre en compte lors des élections communales, c'est le vote des étrangers. En effet, depuis 2000 pour les citoyens européens et depuis 2004 pour les non européens, il est possible de s'inscrire afin de voter dans la commune où l'on réside. Malheureusement, Woluwe-Saint-Lambert ne fait pas partie des bons élèves de la région avec 2176 citoyens étrangers inscrits sur un potentiel de 13966 soit 15,6% alors que la moyenne régionale se situe à 17,3%.

Avec l'ensemble de ces chiffres, il est possible d'extrapoler plusieurs données, dont celle du pourcentage de participation « total ». En effet, avec le nombre de bulletins déposés, le nombre de personnes inscrites et le nombre de votants étrangers potentiel il apparaît que seulement 62,10% de la population de Woluwe-Saint-Lambert ayant l'obligation, mais également pouvant, s'il le souhaite, voter se sont effectivement rendu aux urnes. Des efforts, en termes de communication, envers les résidents étrangers sont encore à fournir pour les futures élections locales.

Nicolas Moulin, Coordinateur.

Source : bruz2018.brussels ; bx1.be ; lesoir.be

Les Comités du Haut Woluwe, c'est aussi « Good Food »

Dans le cadre de l'appel à projets « inspirons le quartier » 2017 auquel ont répondu les comités de quartier du Haut Woluwe, un volet « good food » était également prévu.

Pour ce faire, nous avons fait appel à une a.s.b.l. dénommée « le Palais Vert » qui a pour objectif principal d'éveiller les enfants à une alimentation saine pour eux et pour la planète au travers de la transmission aussi bien de savoirs que d'un savoir-faire et de savoir-être.

Les animatrices du Palais Vert (Lola et Tania) accompagnent les enfants dans la réalisation de recettes simples, délicieuses et de saison tout en développant de bons réflexes par rapport à la composition de leur assiette à savoir comment manger équilibré et lutter contre le gaspillage en apprenant à être créatif en cuisine.



Les enfants, même très jeunes, découvrent ainsi que la nourriture peut avoir un impact sur leur santé et leur environnement et des solutions à leur portée leur sont proposées.

C'est ainsi que lors de la fête d'inauguration du verger au parc Timmermans, Lola et Tania, accompagnées de Mimi la souris et Trouille la grenouille ont fait découvrir aux enfants de 3 à 5 ans, le plaisir de manger en faisant appel à leurs 5 sens. Ils ont ainsi réalisé ensemble une petite recette colorée pour les plaisirs des yeux et du palais.

La seconde animation a eu lieu le mercredi 26 septembre, à la maison de la jeunesse, 78 avenue Prekelinden, avec les enfants des écoles de devoirs, celle-ci, axée de manière ludique, sur l'importance de manger de manière variée et équilibrée à travers différents dispositifs dont des alternatives concrètes aux boissons sucrées du commerce et aux « goûters » des grandes surfaces.

Une petite dizaine d'enfants de 7 à 12 ans ont ainsi pu découvrir au travers d'un jeu sur le sucre, l'impact de ce dernier sur leur corps.

Ils ont réalisé des en-cas sains notamment en préparant des « energy balls », accompagnés de fruits frais pour ajouter de belles couleurs et faire le plein de vitamines.

Cette activité a duré 2 heures et les enfants s'y sont réellement amusés et « éclatés ».

Pour les Comités du Haut Woluwe, Béatrix Tilquin.

Recette des « Energy Balls » réalisé par les enfants

Ingrédients:

- 300 gr de flocons d'avoine ;
- 150 gr de pâte de cacahuètes (ou de tournesol, de noisettes ...);
- 100 gr de sirop d'agave (ou de sirop de Liège, sirop d'érable ...);
- ± 7 càs d'eau ;

Pour la décoration: noix de coco ou encore du cacao amer, des pistaches, des noix de goji, des graines de sésame ...

Préparation:

Incorporer tous les ingrédients dans un bol (sauf les éléments de décoration) et bien les mélanger. Former des petites boules et les rouler dans la décoration de votre choix.

On peut également y intégrer des raisins secs, des pépites de chocolat ... en laissant libre cours à la créativité des enfants !

Qualité de l'air

Vous en avez sûrement déjà entendu parlé, à la fin de la météo ou encore en cas d'alerte « smog », la qualité de l'air en Belgique et plus particulièrement en ville fait l'objet d'un suivi de la part des autorités. Mais quels sont les risques et les précautions à prendre ? d'où vient cette dégradation de la qualité de l'air ? et tout c'est simplement c'est quoi la qualité de l'air ? C'est à ces questions que nous allons tenter de vous apporter des réponses dans cet article. Nous tenons, avant de commencer, à souligner le fait qu'il s'agit d'un article de vulgarisation et que certains raccourcis seront nécessaires. En outre, les informations que nous vous présentons ci-dessous ne sont en aucun cas exhaustives.

Pour améliorer la qualité de l'air de votre intérieur, il existe quelques gestes simples :

- ◆ Aérez régulièrement : de préférence tôt le matin et/ou tard le soir ouvrez vos fenêtres pendant 15 minutes ou créez un courant d'air pendant 5 minutes.
- ◆ Ne pas utiliser de désodorisants, d'encens ou de parfum d'intérieur chimique : ils produisent tout un tas de composés organiques volatiles.
- ◆ Passez l'aspirateur et dépoussiérez régulièrement : la poussière fait également partie des allergènes
- ◆ Réalisez vos produits d'entretien vous-même à base de vinaigre, savon noir ou bicarbonate de soude. En plus d'être économiques, ils vous évitent un tas de polluants présents dans les nettoyeurs industriels.
- ◆ Ne manquez pas l'entretien annuel de votre chaudière : une chaudière mal entretenue peut produire du monoxyde de carbone qui est mortel pour l'homme !
- ◆ Lors de rénovation ou bricolage, favorisez les matériaux sans solvants et pensez toujours à bien aérer pendant des travaux ou utilisation de produit chimique (peinture, colle, etc...)

Définition :

La qualité de l'air qu'est-ce que c'est ? La qualité de l'air c'est une mesure de la variation des polluants atmosphériques. Ces polluants, présents dans l'air ambiant peuvent être de nature biologique (spores de champignons, bactéries ...), chimique (molécules et radicaux libres) ou physique (poussières), mais sont liés par une caractéristique commune, ils ont des conséquences directes sur la santé humaine. La qualité de l'air se focalise donc uniquement sur les polluants qui ont un impact direct sur l'homme. Nous écartons donc les polluants qui ont un impact sur le climat, par exemple.

Lorsque l'on évoque la qualité de l'air, il faut encore distinguer la qualité de l'air intérieure et extérieure. La qualité de l'air intérieur, c'est -à-dire de vos maisons, de votre voiture ou encore de votre lieu de travail est généralement bien plus polluée que l'air extérieur (environ 5 fois plus pollué en moyenne).

Mais dans cet article, nous avons fait le choix de nous focaliser sur la qualité de l'air extérieur qui comme son nom l'indique se préoccupe des espaces extérieurs, non confinés.

Les polluants :

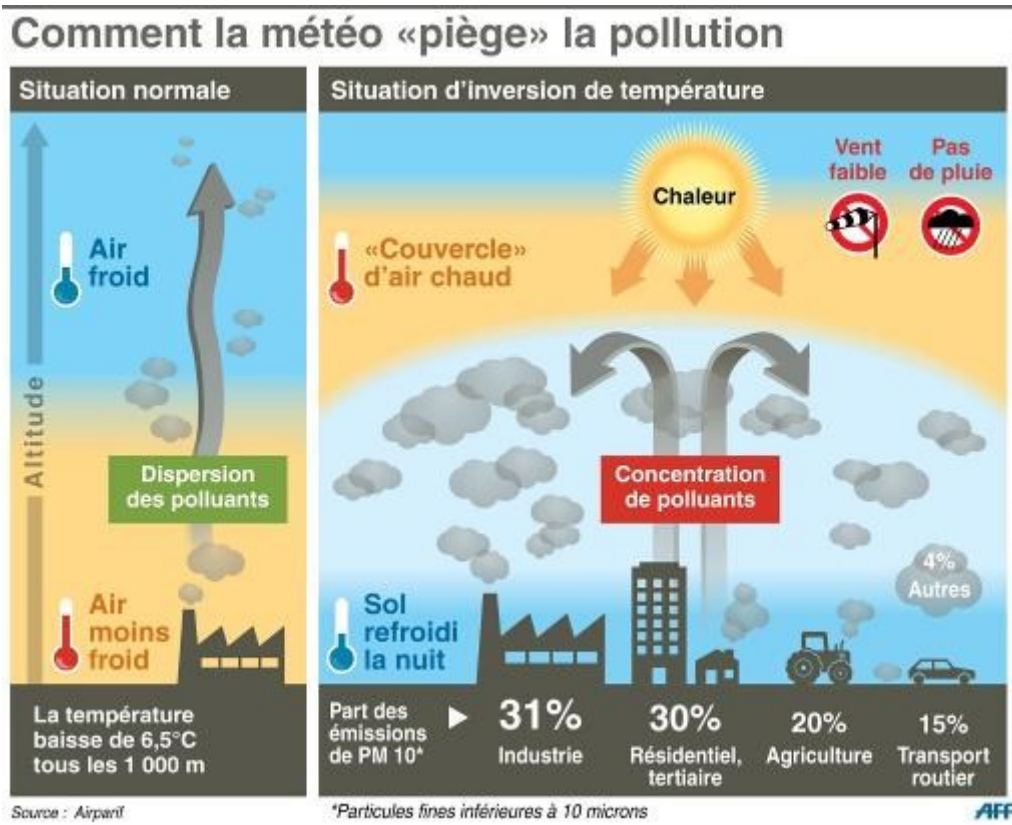
Comme indiqué dans la définition, la qualité de l'air dépend de la quantité de polluants présents dans l'air. Et des polluants, il en existe des centaines. Nous nous focaliserons, dans cet article, sur les principaux et sur des catégories qui rassemblent bon nombre de polluants en leur sein. Mais avant de présenter les différents polluants, il est bon de rappeler les différentes sources qui produisent ces polluants. On peut les distinguer en deux groupes :

Les sources naturelles : comme les éruptions volcaniques, l'érosion des sols, les tempêtes de sable ou encore les incendies d'origine naturelle qui apportent leurs lots de polluants atmosphériques.

Les sources anthropiques : comme les activités industrielles, le chauffage, le transport ou encore l'usure des pneus et des plaquettes de frein produisent également leur lot de polluants atmosphériques. Vous comprenez qu'en termes d'actions visant à réduire la quantité de polluants atmosphériques, il nous est quasiment impossible d'agir sur les sources naturelles. Les solutions, en cas de qualité de l'air trop médiocre, passent donc par des actions sur les polluants de sources anthropiques (c'est-à-dire dues à l'activité humaine).

Une autre caractéristique importante des polluants est la volatilité qui leur permet ou non de se disperser aisément. Certains polluants peuvent être émis à proximité et se disperser rapidement et d'autres « stagner » à proximité de leurs sources. D'autres polluants peuvent aussi avoir des sources lointaines, mais grâce à leur volatilité parvenir jusqu'à nous. La météo sera donc un facteur important, influençant les quantités de polluants présents dans l'air ambiant. Elle peut à la fois favoriser leur dispersion des polluants, par grands vents par exemple, comme l'en empêcher.





Attaquons-nous maintenant aux différents groupes de polluants.

- **Les particules solides en suspension ou particules fines :**

Ce premier groupe rassemble l'ensemble des polluants atmosphériques solide contrairement aux autres qui prendront des formes gazeuses voire en solution (dans un liquide).

Ces composés solides (particules) peuvent être classés par leurs origines ou par leurs tailles. En fonction de leurs origines, elles se classent en trois groupes :

1. Les suies : qui proviennent d'une combustion incomplète, par exemple chauffage au bois ou moteur à combustion
2. Les particules biologiques : issues du vivant, ce sont les pollens, virus, bactéries, excréments d'acarien par exemple.
3. Les poussières : issues de l'érosion des sols ou d'activités volcanique.

Mais en termes de surveillance de la qualité de l'air, c'est le classement par taille qui sera plus pertinent. En effet, c'est ce classement qui est utilisé dans les capteurs qui surveille en permanence la qualité de l'air que nous respirons. Selon ce classement, on divise les particules fines en trois groupes :

- Les PM10 : qui rassemble l'ensemble des particules, peu importe leurs origines, qui ont un diamètre inférieur à 10 µm c'est-à-dire 0,001 cm soit un diamètre 6 fois plus petit que celui d'un cheveu humain. Les PM10 présentent un diamètre assez petit pour passer les « membranes » qui nous protègent et qui leur permet de s'infiltrer profondément dans nos poumons.
- Les PM2,5 : qui rassemble l'ensemble des particules, peu importe leurs origines, qui ont un diamètre inférieur à 2,5µm c'est-à-dire 0,00025 cm soit un diamètre 26 fois plus petit que celui d'un cheveu humain. Les PM2,5 qui sont encore plus petits que les PM10 pénètrent non seulement au plus profond des poumons, mais sont également assez fins pour être en contact avec notre sang ce qui les rend encore plus dangereuses que les PM10.

Néanmoins, leur taille n'est pas le seul facteur qui caractérise leur dangerosité, il faut également prendre en compte leurs caractéristiques physico-chimiques ainsi que capacité d'absorption chez l'homme. C'est pour rassembler les particules les plus dangereuses qu'une variante du PM2,5 existe, les particules dites « Black Carbon »

- Les « Black Carbon » : font partie de la famille des PM2,5 (diamètre inférieur à 2,5µm), mais rassemble les particules aux propriétés les plus dangereuses pour la santé humaine.

- **Les Oxydes d'azotes ou NO_x ou NOX**

Cette catégorie rassemble les oxydes d'azotes, principalement monoxyde d'azote et dioxyde d'azote. Son abréviation NOX vient de sa nomenclature chimique. N signifiant azote, O oxygéné et X représentant les étages d'oxydation possible. Ces polluants sont quasiment essentiellement produits par l'homme et proviennent majoritairement du secteur des transports. Les véhicules diesel produisent plus de NOX que les moteurs à essence (environ 3 fois plus), mais ce ne sont pas les seuls. Les avions au décollage en produisent bien plus, avec l'équivalent de 1000 voitures diesel parcourant 25km. Sachant qu'un aéroport comme celui de Zaventem engendre environ 20 000 mouvements mensuels, je vous laisse imaginer la quantité de NOX produite aux alentours de l'aéroport.

Les NOX sont également des précurseurs d'ozone troposphérique, mais nous reviendrons sur cette problématique un peu plus tard.

- **Les Composés Organiques Volatiles ou COV**

Provenant à la fois de l'homme, mais également des végétaux, les COV sont une très large famille de produits chimiques. Plutôt présents dans les espaces intérieurs, les COV sont quand même présents, en moindre mesure, dans l'air ambiant. Certains de ses composés sont cancérigènes ou entraînent de nombreuses maladies respiratoires. De plus, les COV sont également des précurseurs d'ozone troposphérique que représentent, comme expliqué ci-dessous, également des dangers pour la santé humaine.

- **L'Ozone troposphérique**

Cette catégorie rassemble l'ozone (O₃) présent dans les basses couches de notre atmosphère. Contrairement à la « couche d'ozone » l'ozone troposphérique n'est pas bénéfique pour l'homme. À certaines concentrations, il a des effets nocifs sur la santé de l'homme, de la faune et de la flore. Pour l'homme, ces effets nocifs se concentrent sur les muqueuses et les voies respiratoires (asthme, maladies pulmonaires ...). Cette ozone est issu de la transformation des NOX et des COV. On observe les pics de pollution à l'ozone troposphérique les jours de temps ensoleillé conjugué à une circulation automobile dense et à une faible circulation atmosphérique. C'est le facteur pris en compte lorsque les alertes SMOG sont déclenchées.

- **Oxyde de soufre ou SO_x ou SOX**

Les oxydes de soufre et plus particulièrement le dioxyde de soufre ont des origines aussi bien anthropiques (issu de l'activité humaine) que naturelles. C'est une famille de produit irritant pour les voies respiratoires humaines, mais qui participe également à la formation des pluies acides que nous ne développerons pas plus dans cet article. À Bruxelles, il est principalement émis par les industries et les normes européennes en vigueur sont respectées, comme celle de l'OMS, plus stricte.

Et à Bruxelles ?



En 2016, la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) adoptait son plan Air-Climat-Energie qui nous offre une vision de la qualité de l'air ainsi qu'une analyse des données récoltées par les 12 stations de mesures présente sur son territoire.

Grâce à ce plan, on constate qu'il existe deux sources prédominantes de l'ensemble des polluants présenté ci-dessus : le transport et le chauffage. Néanmoins, une part plus importante est impactée au transport qui pour certains polluants frôle les 70% d'émission en RBC.

On constate également que depuis les années 1990, les émissions des polluants (en RBC) traités dans cet article ont diminué. En effet, les diminutions des activités industrielles à Bruxelles, la délocalisation de la production d'énergie vers les régions voisines, les avancées technologiques dans les moteurs à combustion (filtre à particule, pot catalyseur, norme EURO), l'isolation des bâtiments ou encore les progrès réalisés dans le nettoyage des fumées de l'incinérateur de Neder-Over-Heembeek ont permis de diminuer les émissions de polluants en RBC.



Malheureusement, lorsque l'on se penche sur les données récoltées par les 12 capteurs présents sur le territoire Bruxellois on constate que des efforts sont encore à fournir.

La Région Bruxelles-Capitale est actuellement soumise aux normes imposées par l'Union Européenne. Ces normes, différentes pour chaque polluant sont composées d'une moyenne annuelle et régulièrement d'une moyenne journalière voire même d'une moyenne horaire. Lorsqu'une moyenne journalière ou horaire est présent, elles s'accompagnent également d'un nombre de dépassements annuel autorisé. Par exemple, les normes européennes concernant les PM10 autorisent une valeur moyenne à 40µg/m³ (microgramme par mètre cube)

ainsi qu'une moyenne journalière à $50\mu\text{g}/\text{m}^3$ avec 35 dépassements autorisés. La moyenne journalière peut donc dépasser jusqu'à 35 fois par an le chiffre de $50\mu\text{g}/\text{m}^3$ tout en restant dans une moyenne annuelle de $40\mu\text{g}/\text{m}^3$.

Les normes européennes sont encore relativement laxistes et permissives surtout si on les compare aux normes préconisées par l'OMS qui, déjà en 2006, avait des exigences bien plus strictes. Par exemple, l'OMS préconise une moyenne annuelle de PM_{10} de $20\mu\text{g}/\text{m}^3$ soit la moitié de la norme européenne actuelle.

La situation de la Région de Bruxelles-Capitale semble respectées les normes européennes, même si elle les frôle voire les dépasse de manière ponctuelle. Pour respecter les normes européennes, il y a donc encore quelques efforts à fournir. Mais si on prend la situation du point de vue des normes de l'OMS, la situation est bien plus complexe et grave. Les dépassements des normes sont alors journaliers pour de bon nombre de polluants.

Que faire ?

Réduire la pollution atmosphérique et améliorer la qualité de l'air passe par une diminution de la production des polluants. Ces derniers proviennent principalement du transport (moteur à combustion) et du chauffage des bâtiments (habitation et bureau), il faut donc agir sur ces deux facteurs ! À votre échelle, nous ne pouvons que vous conseiller de vous tourner vers une mobilité douce et active pour les courts trajets, à limiter le plus possible les longs trajets, à penser au trajet qu'ont effectué vos achats et à penser le plus local possible, à isoler vos habitations, à diminuer le chauffage d'un degré ou à installer un thermostat et bien le régler par exemple. Mais des actions au niveau politique peuvent également être entreprises pour favoriser l'un ou l'autre comportement comme l'abandon de la voiture ou l'isolation des habitations. Ces mesures peuvent être des éléments qui vous aident à orienter votre vote lors des prochaines élections ou être un sujet de discussion lors de votre prochaine rencontre avec un élu local.

Rappelons qu'en Belgique, les $\text{PM}_{2,5}$ sont à l'origine de 10 050 décès prématurés par an et qu'en 2012, selon l'OMS, 95% des citoyens européens respiraient un air trop pollué. Asthmes, cancers, allergies, problèmes respiratoires et maladies pulmonaires sont tous favorisés par l'exposition à une qualité de l'air médiocre.

Plus d'informations ?

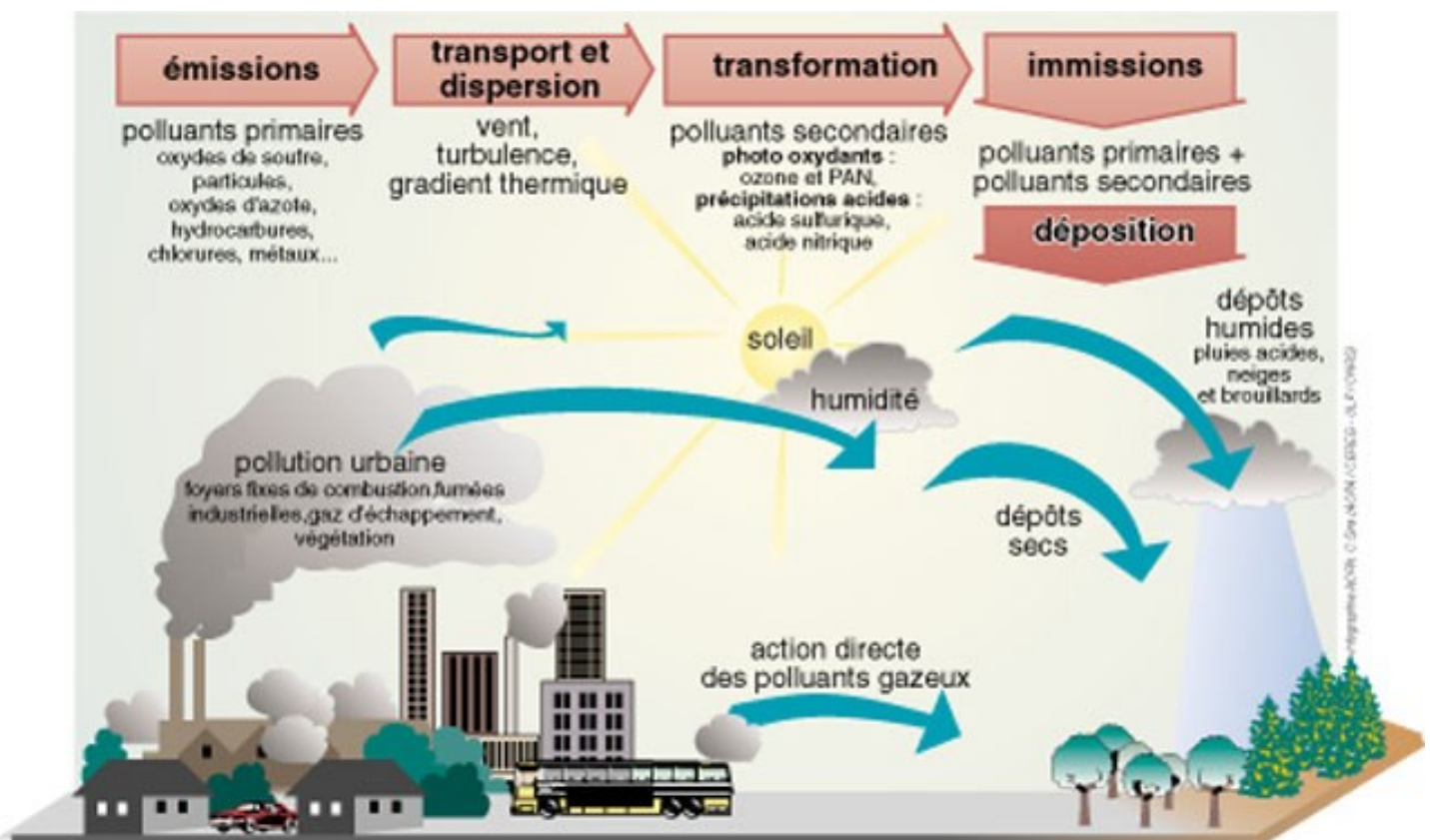
Si vous souhaitez être plus informé sur la thématique de la qualité de l'air, nous vous invitons à consulter divers sites internet ou à nous contacter.

www.irceline.be : rassemble les données en (quasi-)temps réel des capteurs de qualité de l'air en Belgique.

www.who.int/fr : site internet de l'OMS, vous trouverez leurs analyses dans la thématique « Pollution de l'air »

www.environnements.brussels : site de Bruxelles Environnement, plein d'informations en choisissant la thématique « air-climat ». Vous y trouverez également le Plan Air-Climat Energie.

Nicolas Moulin, coordinateur.



Nouvel exécutif communal

Suite aux élections du 14 octobre 2018, la Liste du Bourgmestre et WolHu ont formé un nouvel exécutif qui est entré en fonction début décembre. Vous trouverez ci-dessous, la liste de vos échevins ainsi que leurs attributions. En outre, le conseil communal a également été renouvelé.

Nous souhaitons à toutes et à tous un mandat fructueux !



M. Olivier Maingain (DEFI)

Bourgmestre

Participation citoyenne – Administration générale—Ressources humaines – Marchés publics – Gestion du patrimoine—Prévention – Police – Enseignement francophone— Culture – Information/Communication

02.761.28.94

o.maingain@woluwe1200.be



Mme Isabelle MOLENBERG (DEFI)

Première échevine

Famille – Action sociale – Seniors – Santé—Égalité des chances – Pensions – Personnes handicapées

02.761.27.32

i.molenberg@woluwe1200.be



Mme Michèle NAHUM (Indépendance libérale)

Échevine

Affaires juridiques – Commerce—Développement des noyaux commerciaux (en ce compris la coordination du plan de développement de l'avenue Georges Henri) - Expansion économique

02.761.27.37

m.nahum@woluwe1200.be



M. Eric BOTT (DEFI)

Échevin

Sports – Jeunesse – Emploi – Vie associative—Relations avec la Fédération Wallonie-Bruxelles

02.761.27.33

e.bott@woluwe1200.be



Mme Jacqueline DESTREE-LAURENT (Indépendance Libérale)

Échevine

Officière de l'État civil – État civil – Population – Étrangers—Crèches communales – Cultes – Tutelle sur le CPAS

02.761.27.34

j.destree@woluwe1200.be



M. Xavier LIENART (Indépendant Néerlandophone)

Échevin

Budget – Finances – Nouvelles technologies
Enseignement néerlandophone et bibliothèque néerlandophone
Relations avec la communauté néerlandophone

02.761.27.91

x.lienart@woluwe1200.be



M. Jean-François THAYER (CDH-WolHu)
Échevin

Politique du logement (en ce compris l'Observatoire du Logement)

02.774.35.71
j.thayer@woluwe1200.be



M. Gregory MATGEN (DEFI)
Échevin

Développement durable – Environnement
Planification et perspectives – Mobilité – Politique énergétique
Promotion du patrimoine architectural – Protection animale

02.761.27.92
g.matgen@woluwe1200.be



M. Philippe JAQUEMYS (DEFI)
Échevin

Gestion de l'espace public (en ce compris la Propreté publique et les Espaces verts)
Solidarité internationale – Jumelages – Relations avec les communautés européennes
Relations avec les citoyens de la périphérie bruxelloise

02.761.27.38
p.jaquemys@woluwe1200.be



Mme Delphine de VALKENEER (DEFI)
Échevine

Urbanisme et Permis d'environnement

02.761.28.75
d.devalkeneer@woluwe1200.be



Mme Fabienne HENRY
Présidente du C.P.A.S.
(DéFI)

02.777.75.11
f.henry@cpas.woluwe1200.be



M. Patrick LAMBERT
Secrétaire communal

02.761.27.76
p.lambert@woluwe1200.be

**N'oubliez pas de visiter de temps en temps
notre site
internet www.wiq.be
Et de vous abonner à notre lettre d'information
électronique**



Des informations sur nos activités, sur les comités de quartiers et leurs représentants ?
Contact : Nicolas Moulin, coordinateur : Tél.: 02 762 39 44
Email : woluintertiers@hotmail.com - Site : www.wiq.be - Argenta n° BE77 9795 4933 4142



Wolu-Inter-Quartiers asbl reçoit le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert et d'ACTIRIS.



Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.